



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 12172

Texte de la question

M Xavier Deniau rappelle a M le ministre de l'agriculture et de la foret qu'en raison de la diminution tres sensible des stocks de beurre, la commission a decide d'augmenter de 70 p 100 le prix de cession du beurre de stock destine a certaines industries de transformation, notamment a la biscuiterie. Cette decision a serieusement mis en difficulte les entreprises utilisatrices et elle risque de faire perdre un debouche important a l'interieur de la Communaute. Il se permet a cet egard de lui rappeler qu'un stock de 110 000 tonnes de beurre a ete retenu pour etre exporte en URSS a un prix derisoire puisqu'il est neuf fois inferieur au prix de cession. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre afin d'eviter que ne s'aggrave la situation des utilisateurs de beurre.

Texte de la réponse

Reponse. - La question posee par l'honorable parlementaire porte sur la hausse du beurre patissier et les difficultes qui en decoulent pour les industries de transformation, notamment la biscuiterie. Cette hausse est due a une reduction de la subvention communautaire destinee a favoriser la vente des excedents laitiers. Le systeme des quotas laitiers, mis en place en 1984, a permis a la fois de revenir a un nouvel equilibre de marche tout en maitrisant les depenses communautaires. Un systeme de production fonde sur des aides perennes, a un niveau eleve, ne m'apparait pas economiquement sain. Je suis toutefois conscient des difficultes que peuvent rencontrer les industries agro-alimentaires, telles les biscuiteries qui utilisent le beurre patissier comme matiere premiere. C'est pourquoi il a pu etre obtenu que ce systeme d'aides ne soit que progressivement demantele jusqu'en 1992.

Données clés

Auteur : [M. Deniau Xavier](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12172

Rubrique : Boulangerie patisserie

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1848